



SA I.CERAM

PARC D ESTER

1 RUE COLUMBIA

87068 LIMOGES CEDEX

COMPTES CONSOLIDES

au 30/06/2017

Activité : Fabrication appareils médicochirurgicaux

SOMMAIRE

BILAN **PAGE 2**

COMPTE DE RESULTAT **PAGE 3**

TABLEAU DES FLUX **PAGE 4**

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES **PAGES 5 ET S.**

SA I.CERAM

BILAN CONSOLIDE			
ACTIF	30-juin-16	31-déc-16	30-juin-17
Ecart d'acquisition	0	0	0
Immobilisations incorporelles	625 540	596 190	576 406
Immobilisations corporelles	2 137 466	2 400 710	1 043 488
Immobilisations financières	140 025	266 589	260 111
ACTIF IMMOBILISE	2 903 030	3 263 489	1 880 005
Stocks et en-cours	2 767 551	2 667 353	2 940 838
Clients et comptes rattachés	353 751	320 061	350 797
Autres créances	1 560 069	961 302	804 853
Trésorerie et disponibilités	5 649 280	3 990 047	4 151 890
Comptes de régularisation	20 625	89 246	317 866
ACTIF CIRCULANT	10 351 276	8 028 009	8 566 243
TOTAL DE L'ACTIF	13 254 306	11 291 498	10 446 248
PASSIF	30-juin-16	31-déc-16	30-juin-17
Capital	534 070	534 070	534 070
Prime d'émission	12 082 367	12 082 367	8 326 160
Réserves	352 515	352 515	22 515
Réserves consolidées	-77 609	-8 807	-7 673
Résultat	- 804 912	-1 894 752	-915 982
Report à nouveau	-2 309 702	-2 303 758	-116 966
Avances conditionnées	27 500	113 750	75 000
CAPITAUX PROPRES	9 804 230	8 875 386	7 917 124
INTERETS MINORITAIRES	3 005	3 005	3 005
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 000	6 995	6 995
Emprunts et dettes financières	1 091 812	1 175 126	1 334 042
Comptes-courants d'associés	130 892	125 000	125 000
Fournisseurs et comptes rattachés	1 872 775	395 867	443 931
Dettes fiscales et sociale	323 441	216 626	218 613
- dont Impôt différé passif	42 234	35 839	31 935
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	487 254	12 196
Autres dettes	16 152	2 877	-6 815
Produits constatés d'avance	0	3 366	392 158
- Dont Subventions d'investissements	0		392 158
DETTES	3 435 072	2 406 116	2 519 124
TOTAL DU PASSIF	13 254 306	11 291 502	10 446 248

SA I.CERAM

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	31-déc-16	30-juin-16	30-juin-17
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 506 298	767 849	792 195
Production stockée	290 611	178 000	257 724
Production immobilisée	0	0	0
Subventions d'exploitation	220 136	0	218 279
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	209 120	1 362	0
Autres produits	99 069	17 277	43 519
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 325 234	964 487	1 311 718
Achats de matières premières et marchandises	521 016	386 364	389 464
Variation de stock	128 404	-70 880	-7 491
Autres charges externes	1 250 237	593 709	742 692
Impôts et taxes	67 744	24 363	40 251
Salaires	1 136 796	563 614	704 889
Charges sociales	367 473	173 354	238 798
Dotations aux amortissements et provisions	517 047	151 148	149 194
Autres charges	52 034	26 969	15 737
CHARGES D'EXPLOITATION	4 040 752	1 848 640	2 273 533
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 715 518	-884 153	-961 816
Produits financiers	52 106	35 120	10 716
Charges financières	178 500	-11 696	9 388
RESULTAT FINANCIER	-126 394	46 816	1 327
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES	-1 841 911	-857 337	-960 488
Total des produits exceptionnels	20 749	10 776	1 365 222
Total des charges exceptionnelles	69 716	15 204	1 326 030
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-48 967	-4 428	39 192
Produits / charges d'impôt sur les bénéfices - Courant	-9 232	58 840	1 411
Produits / charges d'impôt sur les bénéfices - Différé	5 358	-1 036	3 904
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	-1 894 752	-804 912	-915 982
Dotations amortissement écart acquisition	0	0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-1 894 752	-804 912	-915 982
intérêts minoritaires	3881	952	1670
RESULTAT NET PART DU GROUPE	-1 898 633	-805 864	-917 652
Résultat par action	-0,36	-0,13	-0,17
Résultat dilué par action	-0,36	-0,13	-0,17

SA I.CERAM

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

en K€	30/06/17	30/06/16	31/12/16
Résultat net	-916	-699	-1 895
solde net provisions	22		71
Amortissements	127	161	237
Plus values de cession, nettes d'impôt	-41		1
Marge brute d'autofinancement	-808	-537	-1 585
<i>Créances clients</i>	60	-114	45
<i>Variation des stocks</i>	-265	-249	-162
<i>Autres créances</i>	116	-450	-92
<i>Dettes fournisseurs</i>	-33	317	-158
<i>Autres comptes</i>	-250	62	-144
<i>CCA et autres débiteurs et créditeurs</i>	-232	-1	-66
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	2	62	-62
<i>autres dettes</i>	-20	1	-16
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-1 179	-972	-2 097
<i>Acquisitions immobilisations incorp & corp</i>	-146	-1 294	-1 717
<i>Variations immobilisations financières brutes</i>	3	0	-53
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>	-475	1 040	487
<i>Produits de cession</i>	1 365	8	12
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	748	-246	-1 270
<i>Comptes courants associés</i>	40	-91	-88
<i>Comptes courants Interco</i>		-343	
<i>Variations de capital et prime émission en numéraire</i>		0	
<i>ecart sur cap propres</i>	-1		-13
<i>Subventions et avances conditionnées</i>	395		-68
<i>Variation sur les emprunts et dettes financières diverses</i>	29	-272	-98
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	463	-706	-267
Variation de trésorerie	32	-1 923	-3 634
Trésorerie à l'ouverture	3 921	7 555	7 555
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-1 179	-972	-2 097
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	748	-246	-1 270
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	463	-706	-267
Trésorerie nette à la clôture	3 953	5 632	3 921

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentant les comptes consolidés de l'exercice de 6 mois au 30 juin 2017.

Le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes sont présentés en euros sauf indication contraire.

1. PRESENTATION DU GROUPE

Le groupe comprend désormais les sociétés suivantes :

- **I.CERAM** : société installée à Limoges et ayant pour objet la fabrication et distribution d'appareils médico-chirurgicaux
- **I.CERAM SRO** : filiale installée en Tchéquie et détenue à 100% par I.CERAM. Cette société a pour objet la commercialisation des produits de la société I.CERAM sur le territoire de la république Tchéquie.
- **LIMOUSINE DE BREVETS** : société installée à Bègles (33) et ayant pour objet la recherche, la réalisation d'études et l'exploitation de brevets dans le domaine de la prothèse céramique. Cette société est entrée dans le périmètre le 19 décembre 2014.
- **I.CERAM PT** : filiale installée au Portugal et détenue à 100 % par I.CERAM. Cette société a pour objet la commercialisation des produits de la société I.CERAM sur le territoire du Portugal. Cette filiale a été créée durant ce semestre 2016.
- **I.CERAM UF** : filiale installée à Limoges, créée en juillet 2016 et détenue à 100% par I.CERAM. Cette société a pour objet de porter un projet de construction d'un nouvel ensemble immobilier. L'objectif est d'une part le renforcement des capacités industrielles, technologiques, sociétales et commerciales d'I.CERAM et d'autre part la volonté de faire de ce nouveau site une vitrine de sa qualité, sa rigueur et son savoir-faire au travers d'un showroom accueillant ses visiteurs.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Exercice semestriel clos au 30 juin 2017 :

1. Activité en matière commerciale

I.CERAM poursuit son développement commercial en France notamment sur les secteurs Nord-ouest et Sud-Ouest. Les équipes commerciales ont poursuivi le travail de rencontres de nouveaux chirurgiens et de présentation des implants orthopédiques auprès des équipes médicales. Plusieurs nouveaux centres (La Rochelle, Agen, Pau, Vire...) ont intégré la base clients au cours du premier semestre 2017.

Les efforts de développement commercial se poursuivent par ailleurs à l'international :

- L'enregistrement des produits auprès des autorités de santé iraniennes est en cours avec un potentiel partenaire. La commercialisation de l'ensemble de la gamme I.CERAM dans ce pays est prévue pour 2018.
- La prospection et l'étude du marché se poursuivent avec un potentiel partenaire en Afrique du Sud. La collaboration doit se concrétiser avant la fin de l'année 2017 par une prise de participation minoritaire et la diffusion de l'ensemble de la gamme I.CERAM dans ce pays dès 2018.
- Des discussions sont en cours avec des potentiels partenaires en Autriche et en Espagne pour la diffusion de l'implant sternal non-chargé dans ces pays dès obtention du marquage CE.
- Les relations commerciales se poursuivent en Espagne, Angleterre, République Tchèque, en Italie et au Costa Rica.

2. Activité en matière de recherche et développement

Les travaux de recherche et développement se sont poursuivis en cohérence avec la stratégie du Groupe I.CERAM. Les trois principaux objectifs définis pour l'année 2017 sont :

- initiation d'un protocole de recherche biomédicale étudiant l'implantation de sternums chargés en gentamicine,
- mise au point de nouvelles pièces centromédullaires du membre inférieur,
- et l'obtention du marquage CE pour l'implant sternal Céramil® non-chargé permettant sa commercialisation en Europe et dans les pays reconnaissant ce marquage.

La société a annoncé la 1ère pose d'un implant sternal en céramique CERAMIL® à la clinique Saint-George de Nice. L'opération, réalisée fin janvier 2017 par le Dr Cédric Perrotin, chirurgien thoracique, s'est très bien déroulée. Cette implantation dans un nouveau centre a permis à I.CERAM d'atteindre les trois patients requis pour la finalisation de sa recherche clinique en cours (protocole STOIC). Les résultats issus de cette étude devraient permettre de valider la pertinence de ses choix technologiques.

Projet de développement céramique :

Le Groupe I.CERAM projette de développer une céramique poreuse avec incorporation d'un transporteur d'antibiothérapie ou d'anti tumoraux. L'avancement du projet se fait sous le contrôle d'un comité scientifique dont les réunions mensuelles se sont tenues régulièrement, et ce durant toute la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017.

Le comité scientifique a été renforcé durant le premier semestre 2017 avec l'arrivée du professeur Jacques Monteil et le docteur Isabelle Quelven-Bertin. Ils ont participé à la publication de plus de 100 articles ou communications médicales françaises et internationales. Ils apportent ainsi leurs expériences dans le domaine de l'imagerie et en particulier l'imagerie fonctionnelle utilisée dans le diagnostic.

3. Autres activités

La société I.CERAM a reçu le mercredi 28 juin au Sénat, le prix Etienne Marcel 2017 pour sa stratégie d'innovation et son engagement social au quotidien.

Fondé en 2011 par Bernard Cohen-Hadad, le Prix Etienne Marcel récompense les PME_performantes qui mettent l'homme, le territoire et la préservation de la planète au cœur de leur activité. Ce prix permet de faire connaître et partager les bonnes pratiques des entrepreneurs qui font preuve d'initiatives novatrices bien au-delà de leur objet social.

FAITS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2017

Néant.

3. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'ÉVALUATION

Les comptes consolidés du Groupe I.CERAM arrêtés au 30 juin 2017 sont établis, sur une base volontaire, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France et notamment le règlement n° 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- Un choix est offert par la législation,
- Une exception prévue par les textes est utilisée,
- L'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- Il est dérogé aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation retenues pour les comptes de la période n'ont pas été modifiées par rapport aux exercices précédents.

Recours à des estimations

Pour établir ces informations financières, la Direction de la société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La Direction de la société procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes. Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement de ces états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels, les stocks, les créances clients et le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité.

Principes généraux de consolidation

- Date de clôture des comptes

La société I.CERAM clôture ses comptes au 31 décembre.

La société I.CERAM SRO est une filiale pour laquelle le Groupe I CERAM a un contrôle exclusif. Cette filiale clôture ses comptes au 31 décembre.

La société Limousine de Brevet est une filiale pour laquelle le Groupe I CERAM a désormais un contrôle majoritaire.

La société I.CERAM PT est une filiale pour laquelle le groupe I.CERAM a un contrôle exclusif. Cette filiale clôture ses comptes au 31 décembre.

La société I.CERAM UF est une filiale pour laquelle le groupe I.CERAM a un contrôle exclusif. Cette filiale clôture ses comptes au 31 décembre.

Pour les besoins de la consolidation, des comptes intérimaires au 30 juin 2017 de l'ensemble des sociétés consolidées ont été établis.

- Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes des sociétés dans lesquelles I.CERAM a, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin de maîtriser leur activité sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

I.CERAM SRO, société Limousine de Brevet, I.CERAM PT, I.CERAM UF, filiales du groupe, ont été intégrées globalement.

Principes comptables appliqués

1. Méthode de conversion

Les résultats des sociétés étrangères hors zone Euro sont convertis au cours moyen de change de la période ; les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture de la période concernée, à l'exception des capitaux propres qui sont convertis au cours historique. Les écarts de conversion sont présentés en capitaux propres.

2. Méthodes préférentielles

Les méthodes préférentielles appliquées sont :

- Le retraitement des contrats de location financement,
- La comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en charges et produits de la période.

Les autres méthodes préférentielles prévues par le plan comptable général n'ont pas d'impact, ou un impact négligeable sur les comptes au 30 juin 2017.

3. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent à la part des tiers dans les capitaux propres et le résultat de chaque société consolidée.

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont supportés par le Groupe.

La filiale I.CERAM SRO, étant détenue à 100% par le groupe, aucun intérêt minoritaire n'est comptabilisé dans les états financiers au 30 juin 2017.

La filiale I.CERAM PT, étant détenue à 100% par le groupe, aucun intérêt minoritaire n'est comptabilisé dans les états financiers au 30 juin 2017.

La filiale I.CERAM UF, étant détenue à 100% par le groupe, aucun intérêt minoritaire n'est comptabilisé dans les états financiers au 30 juin 2017.

Par contre, la société limousine de brevet, détenue à 75%, des intérêts minoritaires ont été pris en compte dans les états financiers au 30 juin 2017.

4. Ecart d'acquisition

Lors de l'entrée de la société Limousine de Brevet, un écart d'acquisition a été constaté pour un montant de 140 987 € ; cet écart fait l'objet d'un amortissement sur 7 ans.

5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les frais de recherche et développement répondant aux critères d'activation dès lors qu'aucune demande de crédit d'impôt recherche n'a été demandé au titre des dites dépenses. Dans le cas contraire (constitutives de l'essentiel des dépenses engagées), les dépenses restent en charge
- les logiciels
- le fonds de commerce.

Les frais de recherche et développement sont amortis sur 7 années. Des provisions sont constituées s'il est identifié un risque sur l'utilisation des brevets concernés

Les logiciels sont amortis sur 1 à 3 années.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis dès lors qu'ils ne portent pas sur une durée définie d'utilisation. Ils font par contre l'objet d'une provision dès qu'un risque est identifié concernant le maintien de l'activité correspondante.

6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts nécessaires à l'acquisition de ces immobilisations ne sont pas pris en compte dans la détermination du coût d'acquisition.

Le Groupe applique la méthode préférentielle du règlement CRC 99-02 modifié relative à la capitalisation des contrats de crédit-bail qualifiés de location financement. Les contrats de location financement sont retraités selon les critères suivants :

- La charge financière, si elle n'est pas stipulée au contrat, est calculée en appliquant un taux d'intérêt constant sur la durée du contrat.
- Les redevances enregistrées dans les comptes individuels sont annulées par la contrepartie d'une charge financière et d'un remboursement progressif de l'emprunt.
- Les biens concernés sont amortis selon les principes comptables du Groupe.
- Les biens sont immobilisés selon la valeur stipulée au contrat.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériels et outillages industriels 2 à 5 ans
- Installations générales et agencements 5 à 10 ans
- Matériels de transport 4 ans
- Matériels de bureau 3 à 10 ans
- Mobilier 5 à 10 ans
-

Dépréciation des actifs :

Les immobilisations doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, intervenus au cours de l'exercice ou dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- Les changements normatifs

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Le management n'a identifié aucun actif, au 30 juin 2017, pour lequel des dépréciations complémentaires auraient dû être comptabilisées.

7. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées uniquement de dépôts de garantie.

8. Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût d'achat.

Les stocks de produits finis et en cours de production comprennent les consommations, les charges directes et indirectes de production comprenant l'amortissement des biens concourant à la production. Les en-cours de production sont évalués en fonction du stade d'achèvement à la date d'inventaire. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

En fonction de la réglementation fiscale et des pratiques de la profession, une provision pour dépréciation des stocks est calculée dès lors qu'il apparaît :

- que la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente,
- que des produits finis non vendus sont devenus obsolètes par rapport au marché,

- que les produits ne sont plus autorisés sur le marché,
- que les possibilités de vente des produits finis ou des marchandises, ou que les possibilités de consommation des matières premières sont devenues très faibles

9. Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert des risques et avantages.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur de la créance et la valeur probable de réalisation.

Le groupe mobilise quand nécessaire ces créances en cessions Dailly. Les créances cédées sous cette forme restent comptabilisées en créances jusqu'à leur échéance, le financement accordé en contrepartie étant constaté dans ce cas en dette financière à court terme.

10. Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

11. Provisions pour indemnités de départ en retraite et engagements similaires

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle. Ces engagements ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan.

Le salarié qui partira en retraite, de son initiative ou de celle de l'employeur à un âge égal ou supérieur à 62 ans, recevra une indemnité de départ à la retraite dont le taux et les modalités sont fixés comme suit (application de la convention collective de la Métallurgie) :

- 1/10ème de mois par année d'ancienneté de 2 à 10 ans.
- 1 mois 1/2 après 10 ans
- 2 mois après 15 ans
- 2 mois 1/2 après 20 ans
- 3 mois après 25 ans
- 3 mois 1/2 après 30 ans
- 4 mois après 35 ans

Il n'est pas tenu compte de la présence postérieure au 62^{ème} anniversaire.

Droit individuel de formation (DIF) :

Dans le cadre du DIF, institué par la loi du 4 mars 2004 (promulguée le 7 mai 2004, date de début des droits) et pour la Fonction publique de l'Etat par la loi n° 2007-148 du 2/02/2007 et les décrets n° 2007-1470 du 15/10/2007 et n°2007-1942 du 26/12/2007, les salariés des sociétés françaises ayant au moins un an d'ancienneté bénéficient d'un capital de temps de formation qu'ils peuvent utiliser de 20 heures minimum par an sur 6 ans au plus, plafonné à 120 heures au total.

En l'état actuel des discussions de place et conformément à l'avis n°2004-F du 13 octobre 2004 du Comité d'Urgence du CNC, le Groupe considère que les engagements du DIF ne peuvent être qualifiés "d'avantages liés à des services passés" compte tenu de l'existence d'une contrepartie future pour le Groupe, toutes les formations accordées aux salariés ayant toujours un lien avec l'activité du Groupe. Par conséquent, le montant des engagements au titre du DIF ne sont pas provisionnés, mais donnent lieu à une information dans l'annexe.

12. Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

13. Avances conditionnées et avances remboursables accordées par des organismes publics

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « avances conditionnées » au niveau des fonds propres.

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société dont le remboursement n'est pas conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « dettes financières diverses ».

14. Résultat courant - Résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments habituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Production immobilisée,
- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Subventions d'exploitation,
- Transferts de charges d'exploitation.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

15. Chiffre d'affaires

En règle générale, les produits sont mis en prêt sur une période maximale de 10 jours auprès de clients occasionnels ou sont mis en dépôts auprès de clients réguliers. Les clients utiliseront, à l'intérieur des « kits » mis à disposition, les produits adaptés à l'opération envisagée. Seuls les produits effectivement implantés sont facturés sur la base de la déclaration d'utilisation faite par le client. Un inventaire pour contrôle des stocks en dépôt est effectué de façon périodique. L'écart entre le nombre de produits théoriques implantés et le nombre déclaré par le client lui est facturé.

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

1. la « vente de biens » correspond à la vente d'implants orthopédiques de négoce auprès de chirurgiens exerçant en bloc opératoire.
2. La « Production vendue » correspond aux ventes d'implants orthopédiques conçues et fabriquées par le Groupe I.CERAM auprès de chirurgiens exerçant en bloc opératoire.
3. La « Production vendue services » est principalement constitué de prestations liées à des commissions sur le chiffre d'affaire de négoce non facturés en direct par le Groupe.

16. Subventions reçues

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

Le groupe a choisi de comptabiliser le crédit d'impôt recherche en subvention d'exploitation.

17. Dépenses de recherche développement

Le Groupe I.CERAM a fait le choix de comptabiliser les dépenses de recherche et développement en charges dès lors qu'elles faisaient l'objet de demandes de crédit d'impôt recherche. Seules les dépenses n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation entrant dans ce cadre ont été activées, dès lors que les critères d'activation ont été remplis.

18. Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt recherche (CIR).

Le CIR est calculé par année civile et s'impute, le cas échéant, sur l'impôt sur les sociétés dû par l'entreprise.

Du fait de la clôture en date décalée du précédent exercice (30 septembre 2014), le CIR, qui se détermine sur la base de l'année civile, n'est calculé qu'à la clôture de l'exercice comptable et enregistré de ce fait avec décalage. Ainsi, le CIR afférents à 2014 (environ 120 000 € attendus) et la quote-part relative aux 3 mois de l'année civile en cours ne seront comptabilisés qu'à la clôture de l'exercice.

L'entreprise, ne payant actuellement aucun impôt sur les sociétés, demande le remboursement du CIR.

19. Impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats correspond à la somme des impôts exigibles de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées. Un impôt différé est constaté à la clôture lorsqu'il existe une situation fiscale latente et que la situation fiscale de la société le permet.

La situation fiscale latente résulte :

- des impôts à payer sur certains montants inclus dans les capitaux propres qui, en raison de dispositions fiscales particulières, n'ont pas été soumis à l'impôt sur les sociétés ou ont fait l'objet d'une imposition à un taux réduit ;
- des impôts à payer ou payés d'avance, relatifs à certains produits ou charges inclus dans le résultat comptable d'un exercice, mais imposable ou déductible fiscalement au cours d'exercices différents.

Les impôts différés sont constatés à la suite des retraitements effectués sur les comptes consolidés, et notamment des retraitements d'harmonisation des principes comptables. En raison de leur non-déductibilité, aucun impôt différé n'est constaté sur les dotations aux amortissements des écarts d'évaluation et des écarts d'acquisition.

Le Groupe utilise la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont calculés en appliquant les taux d'imposition votés à la date de clôture de l'exercice qui seront en vigueur à la date à laquelle ces différences se renverseront.

Les impôts différés ont été retenus sur une base nette par entité fiscale. Aucun impôt différé actif n'est calculé si la situation fiscale de la société ne permet pas d'envisager une imputation possible de ces impôts. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Etablissement de la preuve d'impôt

La preuve d'impôt correspond au rapprochement entre la charge d'impôt total comptabilisée dans le résultat et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat comptable avant impôt le taux applicable à l'entreprise consolidante sur la base des textes fiscaux en vigueur.

20. Elimination des comptes et transactions réciproques

Les soldes et les transactions intra groupe ainsi que les pertes et profits résultant de transactions intra groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2017, le périmètre de consolidation du Groupe I.CERAM, comprend trois sociétés consolidées par intégration globale.

1. Périmètre de consolidation

<i>Société</i>	<i>Adresse</i>	<i>N° de SIRET</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>Méthode de consolidation</i>
I.CERAM	1 rue Columbia 87000 LIMOGES	48759756900028	100%	100%	Intégration Globale
I.CERAM SRO	Pobrezni 3, 186 00 Praha 8 - Karlín, CZ	61465631	100%	100%	Intégration Globale
LIMOUSINE DE BREVET	281 rue des quatre casters 33130 Bègles	48057734500014	75%	75%	Intégration Globale
I.CERAM PT	Avenida da Boavista, Numéro 1203 130 Porto	25139557981	0 %	100%	Intégration Globale
I.CERAM UF	1 rue Columbia 87000 LIMOGES	8215925160016	100%	100%	Intégration Globale

2. Mouvement de l'exercice

Néant.

5. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Note 5.1 – Immobilisations

VALEUR BRUTE IMMOBILISATIONS En euros	Valeur brute 2016	Augmentations	Cessions rebut	Transfert	Valeur brute 30-juin-2017
Ecart d'acquisition	10 000				10 000
Frais de recherche et développement	74 449				74 449
Logiciels	146 031	20 735	-		166 766
Marques	500 000		-		500 000
Brevets	140 988				140 988
TOTAUX	871 468	20 735			892 203
Constructions	78 751	6 394			85 144
Installations techniques matériel & outillage	1 729 088	1 980	1 324 000	1 324 000	1 731 068
Autres immobilisations corporelles	463 629	50 848			514 477
Immobilisations en cours	1 452 248	24 500		- 1 324 000	152 748
TOTAUX	3 723 716	83 722	1 324 000	0	2 483 437
Participations	72 911	62			72 973
Autres titres de participation					
Autres immobilisations financières	194 703		6 540		188 163
TOTAUX	267 614	62	6 540		261 136
TOTAUX	4 862 798	104 519	1 330 540		3 636 776

SA I.CERAM

AMORTISSEMENTS En euros	Valeur brute 2016	Augmentations	Diminutions	Valeur 30-juin-2017
Ecarts d'acquisitions	10 000			10 000
Frais de recherche et développement	74 449		-	74 449
Logiciels	70 547	10 449		80 995
Marques	80 000	20 000		100 000
Brevets	40 282	10 071		50 353
TOTAUX	275 278	40 520	-	315 797
Constructions	24 288	4 080	-	28 368
Installations tech., matériel & outillage	1 171 015	1 398 181	1 324 000	1 245 196
Autres immobilisations corporelles	127 702	38 683		166 385
TOTAUX	1 323 005	1 440 944	1 324 000	1 439 949
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAUX	-	-	-	-
TOTAUX	1 598 283	1 481 464	1 324 000	1 755 747

Note 5.2 – Analyse des créances et des dettes

En euros	30-06-2017	Moins d'1 an	Plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	14 893		14 893
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	5 806	5 806	
Clients	344 991	344 991	
Personnel et comptes rattachés	5 136	5 136	
Etat, Crédits d'impôts	445 790	445 790	
Etat, taxe sur la valeur ajoutée	125 982	125 982	
Impôts différés actif			
Autres	227 946	227 946	
Divers	317 866	145 638	172 228
TOTAL	1 488 410	1 301 289	187 121

En euros	30-06-2017	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
<i>à 1 an maximum à l'origine</i>	199 164	199 164		
<i>à plus d'1 an à l'origine</i>	1 003 221	120 972	746 802	135 447
Emprunts et dettes financières divers	131 657	131 657		
Fournisseurs et comptes rattachés	443 931	443 931		
Personnel et comptes rattachés	86 985	86 985		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 739	50 739		
Etat et autres collectivités publiques				
<i>Impôts sur les bénéficiaires</i>				
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	10 042	10 042		
<i>Impôts différés passifs</i>	31 935	31 935		
<i>Autres impôts, taxes et assimilés</i>	38 911	38 911		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 196	12 196		
Associés	125 000		125 000	
Autres dettes	6 815	6 815		
dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	392 158	81 072	311 086	
Total	2 532 754	1 214 419	1 182 888	135 447

Note 5.3 - Trésorerie et disponibilités

Le poste trésorerie et disponibilités se décompose comme suit :

<i>En euros</i>	31-12-16	30-06-17
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	1 809 239	904 731
<i>Disponibilités</i>	2 180 809	3 247 159
Trésorerie active brute au bilan	3 990 048	4 151 890
<i>CBC</i>	0	0
Trésorerie passive brute au bilan	0	0
Total trésorerie nette	3 990 048	4 151 890

Note 5.4 – Détail des comptes de régularisation actif

Les comptes de régularisation actif sont exclusivement constitués de charges constatées d'avances.

SA I.CERAM

Note 5.5 – Capital

Le capital du groupe I-CERAM au 30 juin 2017 se décompose ainsi :

- 5 340 702 actions d'une valeur nominale de 0.10 €, soit un capital de 534 070,20 €
- Investissement Développement détient 3 041 576 actions d'I.CERAM, soit 56,95 %

Les mouvements relatifs aux capitaux propres sont retracés dans le tableau suivant :

	<i>Capital</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserves</i>	<i>Réserves consolidés</i>	<i>Report à nouveau</i>	<i>Résultat consolidé</i>	<i>Avances conditionnées</i>	<i>TOTAL</i>
31 décembre 2016	534 070	12 082 367	352 515	- 8 807	- 2 303 758	- 1 894 752	113 750	8 875 386
Affectation du résultat 2016		- 3 756 207	- 330 000		2 186 792	1 899 415		-
retraitements consolidation				1 134		- 4 663		- 3 529
Variation d'avances							- 38 750	- 38 750
Résultat juin 2017						-915 982		- 915 982
30 juin 2017	534 070	8 326 160	22 515	-7 673	- 116 966	- 915 982	75 000	7 917 124

Note 5.6 – Autres fonds propres

Les autres fonds propres sont entièrement constitués d'avances conditionnées remboursables OSEO/BPI

Autres fonds propres	31-12-16	30-06-17
Avances conditionnées OSEO	113 750	75 000
Autres	-	-
TOTAL	113 750	75 000

Note 5.6 – Provisions

Les provisions couvrent les dépréciations ou risques suivants :

En euros	31-12-16	Dotation	Reprise	30-06-17
Provisions pour litiges	6 995	0	0	6 995
Provisions pour dépréciation stocks	212 447		8 270	204 177
Provisions sur créances	105 568	0	0	105 568
Total	325 010	0	8 270	316 740

Note 5.7 – Analyse du chiffre d'affaires

En euros	31-12-16	30-06-17
Vente produits finis	1 405 911	721 526
· France	1 345 936	694 124
· Export	59 975	27 402
Vente marchandises	50 922	39 438
· France	34 608	20 449
· Export	16 314	18 990
Vente services	49 465	31 231
· France	49 465	31 231
· Export		0
Total	1 506 298	792 195

Note 5.8 – Analyse des dotations aux amortissements et provisions d’exploitation

<i>En euros</i>	31-12-16	30-06-17
Dotations aux amortissements immobilisations	237 464	127 393
Dotations aux provisions sur actif immobilisé	60 141	30 071
Dotations aux provisions pour risques et charges	6 995	
Dotations aux provisions sur stock	212 447	
Total	517 047	157 464

Note 5.9 – Analyse du résultat financier

Le poste résultat financier se décompose ainsi :

<i>En euros</i>	31-12-16	30-06-17
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	51 757	10 716
Différences positives de change		
Produits. de participation	349	
Produits financiers	52 106	10 716
Intérêts et charges assimilées	(178 500)	(9 388)
Différences négatives de change		
Charges financières	(178 500)	(9 388)
Résultat financier	(126 394)	1 328

Note 5.10 – Analyse du résultat exceptionnel

Le poste résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

<i>En euros</i>	31-12-16	30-06-17
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 582	
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	12 167	1 365 222
Reprises provisions, transferts charges		
Produits exceptionnels	20 749	1 365 222
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(56 731)	(2 030)
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	(12 985)	(1 324 000)
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions		
Charges exceptionnelles (b)	(69 716)	(1 326 030)
Résultat exceptionnel	(48 967)	39 192

Note 5.11 – Impôts différés et Impôts sur le résultat

Charge d'impôt au compte de résultat

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

En euros	31-12-16	30-06-17
Impôts exigibles	(9 232)	1 411
Impôts différés	5 358	3 904
Charges (produits) d'impôt	(3 874)	5 315

Note 5.12 – Effectif

Effectif total moyen des salariés permanents

	31-12-16	30-06-17
Cadres	14	16
Techniciens et agents de maîtrise	0	0
Employés	13	13
Ouvriers	11	17
Autres		
TOTAL	38	46

Les effectifs correspondent à des équivalents temps plein sur l'exercice.

Note 5.13 – Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants versée par la société et/ou par ses filiales consolidées en intégration globale s'élève à un total de 93 K€.

Note 5.14 - Analyse des Risques

Risque de taux :

La dette financière du Groupe a été souscrite intégralement à taux fixe. Il n'est donc pas exposé à un risque d'évolution des taux d'intérêt.

Risque de change :

Aucun des instruments financiers présentés dans les comptes au 30 juin 2017 ne comprend de risque de change.

Le Groupe exerce une partie de son activité à l'international ; cette activité est facturée majoritairement en euro et n'est pas susceptible d'être exposée à un risque de change significatif. Chaque entité est en charge de la couverture de ses projets internationaux facturés hors de la zone Euro.